

Les modifications aux lois et règlements qui régissent la production et la distribution d'électricité et de gaz naturel devraient être approuvées pendant l'année en cours.

En 1991, l'ambassade a commandé une étude du secteur de l'énergie et de l'électricité; cette étude fournit des renseignements sur les projets, les noms des sociétés concernées et les coordonnées des personnes-ressources. Ce document est disponible dans les centres du commerce extérieur des diverses régions du Canada.